



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 19 OCTOBRE 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Bernard LENSEL, Maire.

Date de la convocation : 12/10/2020

Etaient présents : Fabienne RICHARD, Emilie CAS-PAUGET, Gaël ALLOMBERT-GOGET, Véronique MAYOT, Louis BERTHET-BONDET, Odile GOIFFON-COCHE, Emmanuel ANDRE, Philippe VION-DURY, Raphaël JACQUIOT, Christophe TISSERANT, Clara ALLOMBERT, Ludovic GHERARDI, Christine TRONCY, Romain PERILLAT, Samuel BECOT.

Absents excusés : Alain RAYNAUD (pouvoir à Samuel BECOT), Bertrand VAILLOUD (pouvoir à Louis BERTHET-BONDET), Marleen GONON.

Secrétaire de séance : Emilie CAS-PAUGET.

La séance est ouverte à 19h00

M. le Maire ouvre la séance en précisant que M. Michel PRIORE, présentera au prochain conseil municipal une analyse des comptes.

Et demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : modification du prix de l'affouage 2020.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION DE COMPETENCE DU CONSEIL AU MAIRE

-Monsieur le Maire présente au conseil les DIA reçues depuis la dernière séance pour laquelle la commune n'a pas préempté :

*Vente LAUSTRIAT/MAGGIO : bâti sur terrain propre parcelle 300 AI 12 d'une superficie totale de 2080 m²

*Vente RUIZ-PICARD/NEVORET : bâti sur terrain propre parcelles 300 AE 42, 103 et 98 d'une superficie de 721 m².

2/CESSION VEHICULE POMPIERS RENAULT MASTER

Considérant que le véhicule RENAULT, type VASP immatriculé EF-992-ZS, n'est plus adapté au CPINI de la commune, ENTERINE la décision de vendre ce véhicule à M. et Mme Lilian et Marie Janvier, moyennant la somme de 1 860,00 euros.

Compte-tenu de l'implication de l'Amicale des sapeurs-pompiers dans l'acquisition et l'entretien de ce véhicule, DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 750,00 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Lalleyriat Le Poizat.

3/DENEIGEMENT HIVER 2020-2021

-EST INFORME de l'organisation du déneigement pour l'hiver 2020-2021.

-ACCEPTE, comme les années précédentes, le principe de recruter des prestataires de service du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021 afin d'assurer un service complémentaire de déneigement :

Convention de mise à disposition de matériel avec chauffeur avec Monsieur Philippe ALLOMBERT-GOGET et le GAEC GENTIANA, selon le tarif horaire de 100,00 euros HT.

-MAINTIENT les conventions de déneigement en cours avec le Relais des Sapins, le gîte la Fruitière, IZARIAT et la Commune HAUT VALROME (rue La Charbonnière).

4/DOSSIER VENTE FERME-RELAIS

-DONNE un accord de principe à la levée de l'option d'achat par anticipation déposée par Monsieur Laurent RIVES, pour acquérir l'ensemble des biens immobiliers qui lui sont loués par convention de crédit-bail immobilier en date du 16 juin 2006 et CHARGE l'étude de Me DOMINJON, Notaire à Nantua, de préparer le dossier de vente.

5/MODIFICATION DU PRIX D'AFFOUAGE 2020

-ACCEPTE à la demande du référent en charge de la forêt de modifier le prix de l'affouage 2020, étant donné que le montant réel des frais d'exploitation est moins élevé que prévu: prix du m³ à 26,00 € HT soit 28,60 € TTC.

6/DIVERS

-Est informé de l'accord donné au SIEA de l'Ain pour passer le câble de fibre optique en façade du bâtiment du local technique de la commune au Replat pour l'alimenter la maison Girod.

-La complétude du programme fibre 2020 est retardé à l'automne 2021 (Burlandier et Moulin de Charix compris), dossier suivi avec le SIEA.

-Dossier Brasserie l'ETINCELLE : une consultation est en cours pour la réfection de la toiture.

-Préparation de la cérémonie du 11 novembre, voir avec la crise sanitaire.

-Haut Bugey Tourisme recherche des figurants pour le tournage vidéos activités Hiver sur le Haut Bugey (voir affiche sur le site de la commune).

-Voir les formations dans le cadre du DIF pour les élus et prévoir une présentation du dispositif au conseil.

-Voir l'application Panneaux Pocket pour l'information des usagers, à étudier.

Prochain conseil municipal : lundi 09/11/2020 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Le Maire,

Bernard LENSEL.